

Orban transgresse, l'Europe regarde ailleurs

HONGRIE La criminalisation des ONG aidant les

- ▶ Viktor Orban continue à durcir son régime à la barbe de la droite modérée européenne.
- ▶ Et son discours anti-migrants devient peu à peu dominant.

Aucune réaction forte de dirigeant européen n'a marqué l'adoption, mercredi après-midi par la Hongrie, d'une loi qui criminalise désormais l'aide à « l'immigration illégale ». Une Hongrie dont le Premier ministre national-conservateur Viktor Orban a été ré-élu triomphalement en avril dernier. Le texte, que le pouvoir en place a lui-même surnommé « stop Soros », du nom du milliardaire hongaro-américain et juif, qualité qui a été utilisé dans des campagnes ouvertement antisémites. Georges Soros finance notamment des ONG très actives en Europe centrale, promouvant la démocratie libérale, la tolérance et l'ouverture au monde. Et ce sont en particulier les ONG venant en aide aux migrants que le pouvoir hongrois vise avec ces nouvelles mesures. Le Parlement, où le parti Fidesz d'Orban dispose d'une majorité des deux tiers, a également modifié la Constitution pour y sanctuariser l'interdiction d'installer des groupes d'étrangers en vertu de décisions européennes (cela vise les réfugiés), et l'interdiction du sans-abrisme.

« Noyés de migrants »

L'argumentaire de ces mesures, répercuté en anglais auprès des rédactions par les services diplomatiques hongrois, donne la chair de poule à tout démocrate humaniste normalement constitué : « Cette protection renforcée est nécessaire parce que l'immigration de masse affectant l'Europe est continue, alors que le réseau Soros et les politiques pro-immigration de Bruxelles créent la menace de noyer notre pays de migrants. » Selon l'Office international des migrations, la Hongrie affichait en 2015 une proportion de 4,6 % de population immigrée, et un taux d'immigration net sur cinq ans de 0,6/1.000. Des taux forts bas, sinon in-

migrants n'a pas suscité de réaction du fimes, comparés, par exemple, à la Belgique où ils sont respectivement de 12,3 % et de 4,2/1.000...

La Commission européenne, gardienne des traités de l'UE qui incluent notamment la Charte des droits fondamentaux, a déclaré par la voix de son porte-parole qu'elle allait « examiner la compatibilité de ces textes avec les lois de l'UE (...) Mais ce n'est pas sans inquiétude que nous observons ces développements : nous ne devrions pas tourner le dos aux valeurs sur lesquelles notre Union est basée. » Une réaction que beaucoup jugeront timorée, mais qui passerait presque pour bouleversante, tant cette institution s'est murée dans la frilosité ces derniers mois lorsqu'il s'agit de formuler des avis sur les agissements des Etats membres en matière de migration ou d'Etat de droit. Sur les récents propos du nouveau ministre de l'Intérieur italien d'extrême droite Matteo Salvini, qui a annoncé le recensement et l'expulsion des Roms bulgares et roumains, - une idée illégale vu son caractère discriminatoire ethnique - la Commission avait refusé tout commentaire...

Le nouveau cap passé par Viktor Orban amène à reposer la question de son appartenance au Parti populaire européen (démocratie chrétienne et droite modérée), première famille politique de l'UE. C'est précisément grâce à l'affiliation du Fidesz au PPE que Viktor Orban n'a jamais été inquiété pour la dérive autoritaire qu'il a imprimée au régime hongrois depuis 2010. La Pologne, dirigée par un parti du même acabit (le PiS) mais affilié à la famille eurosceptique minoritaire créée par les conservateurs britanniques, fait quant à elle l'objet d'une procédure de sanctions. Interrogé par nos soins, le porte-parole du groupe PPE au Parlement a répondu que le groupe « allait aborder clairement les problèmes critiques en Hongrie ». Le discours du PPE a toujours consisté à dire qu'il vaut mieux conserver Orban et son Fidesz au sein du PPE afin de le « contrôler » et d'éviter que, si ce parti était éjecté du PPE, « tous les ponts ne soient coupés avec une Hongrie où le Fidesz règne sans partage ». Mais on peut légitimement poser la question à l'envers : à force de ne pas vouloir éjecter, sanctionner ni même critiquer

PPE, la droite modérée qui abrite le Fidesz publiquement Viktor Orban, ce n'est pas le PPE qui contrôle le dirigeant hongrois, mais Orban qui lui impose son discours, ainsi qu'à l'ensemble de l'UE. L'évolution du dossier migratoire depuis 2015, lorsque le Premier ministre hongrois fut le premier à prôner la fermeture des frontières et le refoulement des migrants, n'indique rien d'autre. (Voir ci-dessous comment l'idée de centres de migrants délocalisés par l'UE monte en puissance.)

Un PPE tétanisé par Orban

Au sein même du PPE, Orban dispose d'un nombre croissant d'alliés : le nouveau Premier ministre autrichien Kurz, allié avec l'extrême droite et qui prône un net durcissement de la politique migratoire européenne, et le patron de la CSU bavaroise, nouveau ministre de l'Intérieur, et qui menace de faire tomber la chancelière Merkel si elle n'obtempère pas à un durcissement de la politique allemande. Enfin, c'est même Orban qui menace maintenant publiquement de quitter le PPE pour créer un grand parti européen anti-migration si le PPE « ne revient pas à ses racines chrétiennes ». (sic)

Lundi prochain, la commission des Libertés publiques du Parlement européen devrait adopter, probablement avec des voix du PPE, un rapport demandant le lancement de l'article 7 du traité de l'UE contre la Hongrie. Cette disposition permet d'instruire le cas puis de sanctionner éventuellement un pays membre où l'Etat de droit serait mis gravement en danger. C'est la procédure qui a été lancée par la Commission européenne envers la Pologne, laquelle sera officiellement auditionnée par un conseil des 28, mardi prochain. Mais sachant que des sanctions, qui peuvent être financières ou aller jusqu'au retrait des droits de vote du pays, requièrent l'unanimité, il est notoire que ni la Hongrie ni la Pologne ne seront sanctionnées. Ne fut-ce que parce que ces deux Etats se soutiennent l'un l'autre. Les Orban, Kaczynski, et les autres qui les suivent (Salvini ?) peuvent dormir tranquilles : l'UE n'a ni les moyens ni même la volonté de stopper leurs dérives antidémocratiques. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

▶ P. 3 LE PORTRAIT DE HORST SEEHOFER

ARRESTATIONS AU 127BIS**Michel et Di Rupo ne s'épargnent pas**

En marge du débat sur l'asile et la migration, le Premier ministre et son prédécesseur au « Seize », Charles Michel et Elio Di Rupo, se sont cognés jeudi la Chambre. Sujet : l'arrestation d'une équipe de la RTBF la veille, lors d'une manifestation au centre fermé 127 bis, à Steenokkerzeel.

Elio Di Rupo a aligné une série de « faits et déclarations » qui, selon lui, donnent à voir un glissement dans l'Etat de droit, « ce qui était inimaginable dans les gouvernements précédents, et il faut remonter dans le temps ». Le président du PS cite, entre autres, « les déclarations scandaleuses de Bart

De Wever à propos de la petite Mawda tuée par la police », le projet de visites domiciliaires « chez des gens qui hébergent des personnes en détresse », la mise en cause de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, les arrestations au centre fermé... « La Belgique était un modèle d'Etat de droit. Maintenant, les transgressions sont possibles. Vous devez restaurer l'honneur de notre pays. » Jean-Claude Marcourt (PS), qui avait adopté une rhétorique similaire, a été invité par le MR francophone à s'expliquer.

Charles Michel n'est pas resté de marbre. Réitérant son attachement à « la liberté de la presse », il a expliqué que la police locale avait opéré après un appel de

l'entrepreneur qui était sur les lieux et qui invoquait des risques de stabilité du bâtiment alors que les manifestants franchissaient les murs. Mais encore, il a contre-attaqué : « Un ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Jean-Claude Marcourt, NDLR) m'a même écrit pour déplorer l'intervention, c'est fake news et mensonges ! Je suis stupéfait de voir l'instrumentalisation et de voir l'ancien Premier ministre privilégier la confusion et le manque de nuances. » Elio Di Rupo : « Vous ne répondez pas aux questions, vous devez faire honneur à votre fonction ! » Richard Miller (MR) a croisé l'opposition et sa « tendance à la scandalite ». On en reste là pour l'instant.

D.CI

migrants Juré, pas de Guantanamo chez nous

On n'y avait pas pensé : le commissaire européen à la Migration l'a fait pour nous. Pensant apparemment combler la presse et les défenseurs des droits humains, Dimitris Avramopoulos a lui-même fait mercredi le lien que personne n'avait encore fait. « Je suis contre des camps de Guantanamo pour les migrants : ce serait contre nos valeurs européennes ! », déclarait-il alors qu'il présentait la vision de la Commission sur une idée qui fait son chemin parmi les dirigeants européens : des « plateformes régionales de débarquement » où seraient acheminés et casés les migrants sauvés en mer Méditerranée. Si la Commission préfère parler de « schémas de débarquement », les euphémismes n'y changent rien : il s'agirait de centres ou camps que l'UE aimerait voir fleurir sur le pourtour méditerranéen. Avec une préférence pour les côtes africaines, mais l'Albanie passe aussi pour un hôte de choix, vu son caractère

opportunément hors-UE.

« L'objectif principal est de sauver des vies », expliquait M. Avramopoulos. Rien n'est moins vrai puisqu'on les sauve déjà, fort heureusement : le véritable objectif, surgi par la décision italienne spectaculaire de refuser le navire Aquarius, vise à réduire drastiquement les débarquements de migrants sur les côtes de la péninsule et de la Sicile, et de les répartir ailleurs, de préférence dans les pays d'Afrique du Nord. « Nous avons déjà une excellente collaboration que nous aimerions intensifier avec ces pays que sont l'Algérie, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie et la Libye », poursuivait le commissaire assurant qu'ils sont « très demandeurs », mais qu'il ne faut surtout pas y voir « d'attitude coloniale relevant du passé ». Tout en assurant que « nous avons déjà reçu des signaux forts de bonne volonté », M. Avramopoulos a reconnu ne pouvoir « citer un seul pays concret, pour la bonne rai-

son que nous n'avons encore formulé aucune proposition officielle ».

De nombreux doutes

Et pour cause. Les questions et les doutes quant à la faisabilité du projet sont probablement aussi nombreux que les Etats de l'UE. Outre la Libye, Etat divisé entre factions qui le font déjà dans des conditions huminement épouvantables, trouverait-on vraiment des pays qui accepteraient de recueillir des migrants dans des camps, pour « trier » les réfugiés crédibles et les migrants économiques ? D'autant plus que, comme les Etats européens, ils auront les pires difficultés à renvoyer ces derniers dans leur pays d'origine, avec pour effet de devoir soit les garder dans ces camps, soit... les laisser repartir dans la nature. Un seul exemple : la Tunisie, dont *Le Soir* avait interrogé mercredi l'ambassadeur auprès de l'UE (voir *lesoir.be*), et qui assurait que la réponse « au

plus haut niveau de l'Etat est non à ces centres de rétention »...

Par ailleurs, se posera aussi la question de la légalité d'un acheminement de migrants sauvés en mer de retour vers les côtes africaines, surtout s'ils ont été repêchés plus près des côtes européennes. Du côté de la Commission, on susurre que « les lois internationales » ne sont peut-être plus adaptées aux situations d'aujourd'hui. Une réflexion qui ne manque pas de rappeler celle du secrétaire d'Etat belge à l'Asile et la Migration Theo Francken (N-VA), qui soutient à l'unisson avec son parti qu'il faudrait revoir, ou au moins « contourner », des conventions internationales comme celle de Genève ou des droits de l'homme. Bienvenue dans la nouvelle Europe « ferme mais humaine ». ■

J. Kz